

## LA CONDUITE LA POLITIQUE ECONOMIQUE EN ALGERIE ENTRE L'ETAT ET LE MARCHE

ARHAB Baya

Faculté des sciences économiques

Université de Béjaïa

### Introduction :

L'échec de la stratégie de développement menée par l'Etat et la crise qui a secoué le pays depuis le milieu des années 80, ont fini par décider les pouvoirs publics à solliciter le Fonds monétaire international (FMI). Ainsi, les responsables algériens, reconnaissent, à l'instar de ceux des pays d'Europe de l'est, que la meilleure voie vers le développement est l'économie de marché et se sont attelés à instaurer dans le pays les mécanismes d'une économie libérale depuis 1994. Dix ans après la transition stagne, ce qui a conduit à l'apparition d'une forme d'organisation à mi chemin entre une gestion étatique et une régulation par le marché. Il ne s'agit pas d'une économie mixte de type keynésien, car la forme d'organisation actuelle cumule les défauts du marché et ceux de la gestion centralisée. Du premier, nous avons retenu la libéralisation anarchique faisant que les conditions de la concurrence n'existent pas, des pans entiers de l'économie sont livrés à des spéculateurs, ... De la seconde, nous avons gardé les lourdeurs administratives qui entravent tout esprit d'entreprise, et un secteur d'Etat important qui occupe l'espace du secteur privé.

La persistance de cette situation de flou obère sérieusement les chances de relance économique et la possibilité de lutter efficacement contre le lancinant problème du chômage. C'est ce que nous allons tenter de montrer dans la présente communication. A cet effet, nous allons articuler notre travail autour de quatre points. Nous commencerons par un bref aperçu de la situation de l'économie nationale après une décennie de transformations visant l'instauration de l'économie de marché (section 1). Ensuite, nous exposerons quelques unes des conséquences de cette situation pour les agents économiques et pour la croissance (section 2). Nous aborderons également le dosage d'Etat et de marché, nécessaire pour la promotion de la croissance et l'insertion dans l'économie mondiale (section 3). Enfin, nous évoquerons quelques mesures à mettre en œuvre en Algérie pour réaliser ce dosage et instaurer une économie mixte (section 4).

### 1- Le bilan d'une quinzaine d'années de réformes (1989/2004)

La situation chaotique dans laquelle se débattait l'Algérie à la fin de la décennie quatre-vingt a contraint les pouvoirs publics à mettre en application des réformes plus libérales que la simple restructuration des entreprises étatiques. Ces nouvelles réformes consistent entre autres, en la promulgation de la loi sur la monnaie et le crédit (LMC) en 1990, l'abolition du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur, la dévaluation du dinar, ... Cependant, la portée de ces mesures

reste limitée en raison notamment du manque de volonté de libéraliser réellement l'économie nationale et la résistance de différents groupes de pression. Pire encore, les pouvoirs publics ont commencé à battre en brèche et à démanteler certains dispositifs introduits (rétablissement du contrôle du commerce extérieur durant la période 1992/93). En conséquence, la situation du pays s'aggrave sur tous les plans : les entreprises publiques sont à l'arrêt, les salariés ne touchent plus leur dû, la dette extérieure et son service deviennent insupportables, l'Algérie n'accède plus aux financements extérieurs, la violence se déchaîne sous diverses formes, la pauvreté atteint les couches moyennes,... En bref, la situation économique et sociale était d'une gravité telle que les responsables algériens finissent par accepter une solution qu'ils considéraient auparavant comme une atteinte à la souveraineté nationale : le rééchelonnement de la dette et l'adoption d'un Plan d'Ajustement Structurel (PAS) en 1995. Par cette décision, l'Algérie montre sa volonté de mettre fin à la gestion centralisée de son économie et à accorder au secteur privé la place qui lui revient dans le développement de l'économie nationale.

Voilà donc une décennie que l'Algérie s'est engagée dans la voie d'une économie de marché, mais on remarque que les institutions et pratiques caractéristiques d'une économie libérale ne sont pas celles qui gouvernent l'économie nationale alors que la planification centralisée est abandonnée. Notre pays se retrouve avec un système mixte, mais pas au sens d'une économie de marché à la keynésienne. Il s'agit plutôt d'une forme d'organisation qui cumule les lacunes du marché et celles de la gestion étatique. Les auteurs qui se sont intéressés aux économies en transition de l'Europe de l'Est, ont utilisé plusieurs expressions pour qualifier cette période de transformations qui n'a pas encore abouti à une économie de marché. J.Nagels titre son ouvrage « Du socialisme pervers au capitalisme sauvage ». Philip Hanson et Elizabeth Teague parlent d'économies mutantes. Quant à D.M.Nuti, il utilise l'expression de non-système. Il écrit en outre que : « Le nouveau système pouvait être qualifié de ni poil ni plume... Le nouvel animal est sans conteste du capitalisme, mais il lui manque encore des membres et des organes, alors qu'il en a d'autres en trop, lesquels lui sont nocifs »<sup>1</sup>. C'est cette situation de non système qui caractérise actuellement l'économie algérienne.

#### **1-1- Les résidus du système socialiste :**

Parmi les résidus du vieux système qui subsistent, nous retenons principalement la présence d'un secteur d'Etat important, ce qui peut s'apprécier à travers plusieurs indicateurs. Ainsi, l'Etat contrôle le nerf de l'économie, c'est-à-dire le secteur bancaire, bien que le nombre de banques publiques soit limité. Celles-ci sont au nombre de six alors que les banques privées agréées s'élèvent à une douzaine (après le naufrage d'El Khalifa bank et la fermeture récente de la BCIA et de l'Union Bank). Malgré leur supériorité numérique, la présence des banques privées sur le terrain est limitée à tout point de vue. L'ensemble des établissements

---

1- In Transitions ou mutations, Revue économique, mai 1997.

privés ne consent qu'à peine 9% des prêts à long terme et reçoit environ 15% des dépôts bancaires. En outre, mis à part El Khalifa qui avait ouvert plus d'une centaine d'agences et qui était présente presque sur tout le territoire national, les autres établissements privés disposent de 1 à 4 agences et concentrent leur activité dans la capitale.

Ensuite, l'Etat détient un important appareil de production dont il refuse de se séparer. Les Sociétés de Gestion de Portefeuille de l'Etat (SGP) gèrent plus de 1230 entreprises<sup>2</sup>, dont 394 sont en situation d'actifs nets négatifs et 235 sont incapables de payer leurs salariés. Beaucoup de ces entreprises ne sont pas rentables et survivent grâce à la générosité de l'Etat, leur découvert se situe en effet, aux alentours de 235 milliards de dinars<sup>3</sup>. Il est vrai que depuis 1994, de nombreux textes<sup>4</sup> sont promulgués pour encadrer les opérations de cession des biens de l'Etat et plusieurs structures sont créées pour conduire la privatisation. Parallèlement à cette volonté apparente de privatiser les entreprises publiques, nous assistons à des tentatives de prolonger la propriété étatique de l'outil de production : les restructurations des entreprises publiques continuent, de nouvelles formules pour l'exercice de la propriété de l'Etat (Fonds de participation, Holdings, SGP) sont introduites, les débats se prolongent sur quoi, comment et en faveur de qui privatiser, ... Pour toutes ces raisons, les opérations sur le terrain traînent.

La forte présence de l'Etat peut aussi se mesurer par sa contribution au PIB. En effet, plus de 50% du PIB est réalisé par le secteur public (Tableau n°1). Il est vrai qu'en dehors du secteur des hydrocarbures qui est contrôlé à plus de 95% par l'Etat, le secteur privé est à l'origine de plus de 75% de la production, mais il ne faut pas oublier que les hydrocarbures constituent la colonne vertébrale de l'économie nationale<sup>5</sup>. Nous notons également que la contribution des entreprises privées est confinée aux activités de services qui nécessitent des investissements légers et rentables à court terme.

**Tableau 1 : Part du secteur public dans la production par secteur d'activité (en %)**

	1989	1995	1999	2001
Agriculture	0,00	0,69	0,42	0,40
Hydrocarbures	100	99,56	94,96	95,67
Travaux publics pétroliers	100	100	100	100
Industrie hors hydrocarbures	74,06	83,48	66,43	64,67

2- Les chiffres disponibles diffèrent selon la source. Ainsi, l'UGTA indique que les entreprises publiques sont actuellement au nombre de 1500 et elles emploient environ un million de personnes.

3- L'hebdomadaire Liberté économie, du 19/25 mai 2004

4- Il s'agit de l'ordonnance du 26 août 1995 complétée par une ordonnance et un décret exécutif de mars et septembre 1997 et de l'ordonnance d'août 2001.

5- Les hydrocarbures représentent en moyenne 1/3 du PIB. Leur part s'est élevé jusqu'à 39,8% du PIB en 2000 et 35,5% en 2001.

BTP	64,09	42,41	31,97	30,88
Transport et communications	55,63	43,17	27,15	23,94
Commerce	22,89	11,71	2,96	6,09
Services	22,04	14,64	1,94	10,78
Total hors hydrocarbures	40,53	31,86	21,72	22,91
Total	54,16	54,63	48,16	53,05

Source : établi à partir des données de l'ONS, Comptes de la Nation.

Enfin, la forte présence de l'Etat apparaît à travers sa contribution à l'emploi. En Algérie, pendant plus de vingt ans, le secteur public a recruté massivement pour atténuer l'ampleur du chômage, ce qui s'est traduit par un embonpoint du secteur étatique. Cette situation persiste même après les réformes puisque en 1999, l'emploi public civil représentait 24,6% de l'emploi total alors que la moyenne mondiale était de 11%, selon le rapport du Femise (2003).

Les lenteurs administratives constituent un autre vestige de l'ancien système qui entrave sérieusement l'investissement privé. La bureaucratie et ses lourdeurs sont évoquées par tous les entrepreneurs aussi bien nationaux qu'étrangers, interrogés au sujet des difficultés d'investir en Algérie. Cette situation conduit à d'autres pratiques qui portent atteinte à la liberté d'entreprise, en l'occurrence la corruption. En effet, pour gagner du temps (celui-ci étant de l'argent pour l'investisseur), les opérateurs économiques n'ont souvent pas le choix que de soudoyer des fonctionnaires afin de débloquer une situation (dédouaner une marchandise, retirer une autorisation, activer toute autre procédure, ...). La corruption se nourrit également de l'opportunisme de certains fonctionnaires qui créent des obstacles aux investisseurs et transforment leurs postes en lieu de création de rente. Cette pratique est dénoncée par tous les entrepreneurs qu'ils soient nationaux ou étrangers approchés notamment par la Banque mondiale dans le cadre d'enquêtes sur le climat des affaires en Algérie. Ainsi, notre pays obtient un score de -0,62 sur une échelle allant de -2,5 à +2,5 (+2,5 étant la meilleure situation) alors que les scores du Maroc et de la Tunisie sont respectivement de +0,44 et +0,86<sup>6</sup>.

Il convient également de noter que la gestion du secteur public, malgré l'autonomie qui a été accordée à ses responsables vers la fin des années 80, reste soumise aux injonctions de la puissance publique comme en témoigne les deux exemples que nous évoquons. Le premier cas rapporté par la presse (El Watan du 31 août 2004), est celui de la circulaire du premier ministre en date du 18 août 2004 qui instruit les entreprises et banques publiques et tous les établissements publics quel que soit leur caractère, de confier leurs publicités et annonces exclusivement à l'Agence Nationale de l'Edition et de la Publicité (ANEP). Cette mesure aura des répercussions sur plus de 300 agences de publicité privées. Le second cas est cette instruction qui interdit aux établissements publics d'ouvrir des comptes ou

6- Rapport Femise 2003

d'effectuer tout autre mouvement financier dans les banques privées. Ainsi, les pouvoirs publics sensés veiller au respect des lois de l'économie de marché, sont les premiers à bafouer l'une de ces règles clé, à savoir la concurrence loyale entre tous les intervenants.

Enfin, les pouvoirs publics continuent à décider de l'usage qui sera fait des ressources nationales comme à l'ère de la planification centralisée. Le plus pernicieux dans cette situation c'est que le pays avance sans une stratégie de développement claire et lisible, il n'est guidé dans sa marche que par le volume de ses recettes pétrolières. Après les 7 milliards de dollars (525 milliards de dinars) dépensés durant la période 2001/2004 dans le cadre du Plan de Soutien à la Relance Economique (PSRE), les responsables annoncent une enveloppe de 50 milliards de dollars (4 000 milliards de dinars) pour couvrir les dépenses du Plan de Consolidation de Croissance Economique (PCCE) qui s'étale sur la période 2005/2009. La question qui vient à l'esprit est : consolider quelle croissance ? S'il s'agit d'investir dans le secteur pétrolier, cela ne fera qu'aggraver la dépendance du pays des prix et de la demande des hydrocarbures sur les marchés extérieurs. S'il est question de la construction des infrastructures, le taux de croissance retombera aussitôt les projets réalisés. Enfin, si cette somme colossale est encore injectée sous une forme ou une autre, dans les entreprises publiques moribondes sous prétexte de sauvegarder des emplois, ce sera aussi bien que de jeter ces fonds par la fenêtre.

Ces quelques exemples traduisent l'héritage d'une économie planifiée, encore présent dans le nouveau système économique qui se met en place en Algérie. Voyons maintenant quels sont les éléments qui manquent à ce système pour fonctionner selon les règles d'une économie de marché.

#### **1-2-Les éléments manquant au système libéral :**

Paradoxalement, il semble que le système actuellement en place souffre, en premier lieu d'une absence de l'Etat, au sens où celui-ci n'est pas assez fort et crédible dans des domaines qui relèvent de ses prérogatives. Dans une économie libérale, l'Etat est chargé de faire respecter les règles du jeu (la concurrence, les libertés individuelles, la propriété privée,...), sans quoi l'anarchie régnera. On remarque que sur ce plan, l'Etat est défaillant, comme l'illustrent les trois critères du tableau 2, selon lesquels est évaluée l'efficacité de l'Etat dans la mise en place des règles du jeu et de leur application. Les données de ce tableau montrent clairement que l'Algérie est très retard par rapport à ses voisins maghrébins. Si on considère l'indicateur Lois et ordre public<sup>7</sup>, qui mesure la perception de l'impartialité et du respect des systèmes judiciaires, l'Algérie est notée 2 sur une échelle de 6 alors que le Maroc obtient la note maximale. Ceci n'est pas une surprise lorsqu'on sait que le système juridique est toujours soumis à différentes interférences qui ont terni son image et réduit la confiance des agents économiques en lui. A titre d'illustration, plusieurs dossiers de trafic, détournement et de corruption portant atteinte à

7- Indicateur élaboré par : The International Country Risk Guide

l'économie nationale, n'ont jamais été élucidés et leurs auteurs condamnés (Affaire D15, scandale El Khalifa Bank,...). Les deux autres indicateurs élaborés à partir des enquêtes de la Banque mondiale varient de -2,50 à 2,50 et mesurent en gros la qualité des différentes administrations, les coûts des transactions, la stabilité des gouvernements, la prédictibilité de la justice, ... Dans les deux cas, l'Algérie enregistre des scores se rapprochant plutôt des bornes inférieures.

**Tableau 2 : Sélection de critères de gouvernance au Maghreb**

	1- Lois et ordre public 2001	2- Force de la loi 2000/01	3- Efficacité des gouvernements 2000/01
Algérie	2	-0,97	-,81
Maroc	6	0,46	0,10
Tunisie	5	0,81	1,3

*Source : Etabli à partir du rapport du Femise (2003)*

Sur le terrain, les agents économiques profitent de cette faiblesse de l'Etat et outrepassent la réglementation, comme on peut le voir à travers ces quelques exemples :

Des activités interdites telles que le commerce des devises, se pratiquent au vu et au su des autorités sans que les auteurs de ces activités au noir soient inquiétés,

Le non respect de la réglementation en matière des prix et des normes d'exercice du métier par les commerçants,

L'accapement/détournement de terrains et autres biens publics à des fins privées,

Le non respect des normes de construction et des règles d'urbanisme par les particuliers,....

En bref, en Algérie, la liberté d'entreprise est comprise comme la liberté de tout faire, y compris empiéter sur les biens et libertés d'autrui et l'économie de marché est assimilée à l'anarchie.

En deuxième lieu, le nouveau système souffre d'une absence d'infrastructures primordiales au fonctionnement d'une économie libérale. En effet :

Il n'existe pas en Algérie de bourse de valeurs et de système bancaire capables de canaliser l'épargne et de l'orienter vers des activités productives,

Il est difficile d'obtenir une information fiable sur le marché et son évolution possible,

Il règne un manque de visibilité, en ce sens que les lois peuvent changer à n'importe quel moment, ce qui n'encourage pas l'investisseur à prendre des engagements à long terme,

De nombreuses lois favorisant la liberté d'entreprise sont promulguées, mais elles ne sont pas toujours mises en œuvre, ou sinon le sont avec beaucoup de retard,...

En troisième lieu, nous notons que la mainmise de l'Etat sur les ressources

financières du pays a conduit à une allocation défaillante du capital alors que la première vertu d'une économie de marché est l'allocation efficace des ressources. En effet, les investissements ne sont pas orientés vers les emplois les plus productifs, ce qui se traduit par un taux de croissance qui reste en deçà de la croissance potentielle de l'économie nationale. Nous entendons par la croissance potentielle celle qui peut être obtenue étant donné les disponibilités financières<sup>8</sup> et en main d'œuvre du pays, d'une part, et du niveau de la demande nationale, actuellement satisfaite à travers les importations, d'autre part. Cette situation dénote un dysfonctionnement du marché du capital encore largement orienté vers la satisfaction des besoins des entreprises publiques qui souffrent de déficits importants. Les fonds disponibles dans les caisses de l'Etat servent par ailleurs au financement des différents plans de relance qui n'en finissent pas, à la lutte contre le chômage, ou encore à la réhabilitation d'entreprises agonisantes,...

## **2- Les conséquences de la transition inachevée à l'économie de marché :**

La situation de non-système dans laquelle se trouve l'Algérie dix ans après le lancement du PAS, n'est pas sans conséquences pour l'économie nationale. Nous assistons, en effet, depuis quelques années au développement de pratiques frauduleuses et d'activités qui portent atteinte à l'économie nationale et nuisent à la santé publique. Parmi ces pratiques nous retenons :

### **2-1- L'essor du secteur informel :**

Devant les entraves bureaucratiques, les lenteurs des procédures et les difficultés de financement, des opérateurs privés n'ont pas de choix, sinon de se débrouiller sans l'Administration et de produire à l'ombre. C'est ainsi que devant l'impossibilité d'accéder aux devises étrangères librement, ils ont recours au marché informel, qui est aujourd'hui plus actif et animé que le marché des changes officiel. On y trouve les différentes devises selon les quantités souhaitées, il a l'avantage d'offrir des délais de livraison courts, des taux attractifs en particulier à la vente,.... A l'image de l'échange des devises, l'activité informelle a prospéré et n'épargne aucun secteur. Il ne s'agit pas de l'activité de la ménagère qui contribue au budget familial en fabriquant de petits articles, ou de celle d'un employé qui arrondit ses fins de mois avec des petits boulots. Il est plutôt question d'une activité informelle organisée à grande échelle : elle touche tous les secteurs d'activité (production, transport, commerce, ...), elle porte sur tous les biens et services (biens de consommation, services, devises, or...), elle emploie plus d'un million de personnes<sup>9</sup>, elle participe à hauteur de 30% au PIB et fait circuler des sommes très importantes.

---

8- Disponibilités rendues possibles par l'évolution favorable des prix du pétrole, en particulier durant l'année en cours.

9- Selon le CNES, 17% de la population occupée non agricole travaillait dans le secteur informel en 1992. Ces effectifs augmentent à 962 000 personnes en 1997 (soit 22%) pour atteindre 1,4 million de personnes actuellement. Il rapporte également qu'il existe 700 marchés illégaux au sein desquels exercent 100 000 personnes.

**2-2- Le non respect des règles d'hygiène et des normes de qualité :**

N'étant pas inquiétés par les services d'hygiène et de contrôle de qualité, les producteurs ne se soucient guère de la qualité des produits qu'ils mettent sur le marché. Leur préoccupation première c'est de réaliser le profit le plus élevé possible. De la même façon, on assiste à un laxisme des structures de contrôle<sup>10</sup> au niveau des marchés et autres points de vente, comme en témoignent les conditions catastrophiques dans lesquelles sont commercialisés les produits alimentaires. Les jus, les produits laitiers sont exposés au soleil, le pain est présenté dans des corbeilles posées sur le trottoir, les viandes sont exposées sur de simples étals non réfrigérés, la vente de poisson se poursuit jusqu'à midi y compris les jours de canicule, et l'on passe. Une autre pratique courante parmi les commerçants est le changement de la date de péremption des produits qui doivent être autrement retirés des étalages. Ces pratiques expliquent les intoxications et autres atteintes à la santé publiques relevées en particulier pendant la période estivale.

**2-3- Le contrôle des prix :**

La réglementation des prix semble ne pas exister si l'on se fie aux prix affichés. Il semble qu'au niveau des marchés, les commerçants s'entendent sur les prix, souvent très élevés, bafouant ainsi la loi fondamentale de l'économie de marché, celle de l'offre et de la demande. Pire encore, ces prix sont invariants quelle que soit la qualité du produit. Les commerçants mélangent en effet les fruits et légumes de différents choix, en prenant soin de présenter en vitrine le premier choix, mais au moment de servir un client, le commerçant va puiser au fond du cageot/caisse. En outre, on observe souvent des augmentations de prix inexplicables économiquement comme c'est le cas à l'approche des fêtes. Les records de prix sont généralement battus au mois de Ramadhan pour les produits alimentaires et à l'approche de l'Aid et de la rentrée scolaire pour les articles d'habillement pour enfants. Cette situation laisse la Direction du Contrôle des prix indifférente.

**2-4- Les difficultés de mobiliser les ressources financières**

L'absence de produits financiers attractifs et de plans d'épargne intéressants, pousse les ménages à faire de leur épargne des usages peu profitables pour l'économie nationale. Cette épargne est en effet soustraite à l'investissement productif pour financer des activités informelles ou spéculatives, autrement elle est thésaurisée. Il ne faut pas perdre de vue également que les opérateurs de la sphère informelle ne payent pas d'impôts et ne cotisent pas à la sécurité sociale, autant d'argent qui n'aboutira jamais dans les caisses de l'Etat. Une autre forme de gaspillage et de détournement de ressources rares aux dépens de l'économie nationale est celle qui consiste à dépenser des devises pour importer des produits périmés, dangereux ou d'une piètre qualité, destinés à la consommation. Nous

---

10- Ce laxisme s'explique surtout par le manque de moyens. A titre d'exemple, seul 65 agents de contrôle de qualité sont disponibles pour surveiller le Grand Alger. Ils n'auront même pas le temps de faire le tour des 4 767 fast food que compte cette région. Or, il faut également opérer des contrôles sur les marchés, au niveau des abattoirs, sur les lieux de fabrication des produits vendus,...



retenons à titre d'illustration l'importation de la fripe, des pétards, de produits alimentaires à la limite de la date de péremption en provenance de l'Europe, des USA et d'Asie. Ces produits arrivent par containers entiers, et bien que certains soient interdits, ils se vendent librement sur le territoire national.

### 2-5- La croissance et l'emploi :

Dans les conditions que nous venons d'évoquer, on peut difficilement imaginer que la croissance économique puisse démarrer (tableau 3). Il est vrai que des taux supérieur à 6% sont énoncés comme en 2003 et aux premiers mois de l'année en cours, mais ces taux acceptables<sup>11</sup> ne sont que de simples rebonds conjoncturels et n'expriment nullement une dynamique de croissance qui s'enclenche. En effet, la reprise est due tantôt à une conjoncture favorable sur le marché pétrolier international et tantôt c'est le secteur de l'agriculture qui enregistre des résultats appréciables du fait de bonnes conditions météorologiques. En fait, dans les deux cas, il s'agit de conditions exogènes sur lesquelles l'Algérie ne peut exercer aucune influence. La croissance réelle, au sens de celle impulsée par l'investissement se situerait dans les meilleurs cas autour de 3%, taux là encore rendu possible par les lourdes dépenses de l'Etat. Tant que les opérateurs privés n'arriveront pas à investir la scène économique, la croissance restera médiocre et le chômage élevé persistera. Pour preuve, les différents dispositifs mis en place par les pouvoirs publics depuis plus d'une décennie n'ont pas réussi à créer des emplois durables et le taux de chômage reste le plus élevé de tout le bassin méditerranéen.

Tableau 3 : Evolution du PIB

Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
%	-0,9	3,8	3,8	1,1	5,1	3,2	2,4	2,1	5,1	6,8

Source : ONS

### 3- Vers quelle économie de marché ?

L'économie de marché que les pays d'Europe de l'Est et certains pays en développement tentent de mettre en place, recouvre diverses significations. Cette forme d'organisation économique peut aller de l'ultralibéralisme à l'américaine à des formes où le libéralisme est tempéré par une certaine présence de l'Etat, à l'image des pays scandinaves. Ce qui différencie ces capitalismes, c'est le rôle dévolu à l'Etat dans l'activité socio-économique, la liberté d'entreprendre laissée au secteur privé, mais aussi la prise en compte des règles et usages propres à chaque société. Par conséquent, il est difficile de transposer au détail près, un système en vigueur dans un pays vers un autre, combien même ce système a pu faire ses preuves

11- La Banque mondiale estime qu'un taux de 7% ou plus doit être maintenu pendant les 15 prochaines années pour espérer abaisser le taux de chômage aux environs de 10%.

dans son pays d'origine. Ceci nous amène à dire que l'expression de transition à l'économie de marché ne convient pas tout à fait lorsqu'il s'agit de qualifier les transformations entreprises par les pays qui souhaitent instituer une économie libérale.

Le terme de transition sous-entend le passage d'une situation donnée X, vers une autre situation Y parfaitement définie et connue à l'avance, selon un cheminement linéaire et bien balisé. Au lancement des premiers programmes de réformes en Europe de l'Est, on supposait que la transition allait se faire en deux principales phases : un démarrage difficile des réformes étant donné que le passif lourd de décennies de planification centralisée pèse sur des réformes de structures, suivi d'une phase de rattrapage, reposant sur un potentiel de croissance élevé. Mais la réalité est toute différente et l'expérience des pays qui ont entrepris cette aventure nous enseigne que la voie vers l'économie de marché est sinueuse et semée d'embûches et de sacrifices. Les pays démarrent de conditions différentes<sup>12</sup>, avancent très vite (en adoptant la thérapie de choc comme en Pologne) ou à des vitesses plus lente (l'Algérie), optent pour des degrés de libéralisation variés, ... A titre d'illustration, certains pays d'Europe de l'Est ont préféré les privatisations de masse (République Tchèque avec la distribution des vouchers), d'autres ont opté pour la cession des actifs aux travailleurs (Pologne), d'autres encore ont choisi la vente aux enchères, ... J.Kornai écrit que : « Le passage du socialisme au capitalisme doit être un processus organique, qui combine curieusement évolution et révolution, et au terme duquel, après des tâtonnements, certaines vieilles entreprises survivent tandis que d'autres ont disparu et que de nouvelles entités sont mises à l'essai avant d'être acceptées ou rejetées. L'évolution peut être rapide ou lente. La transformation est parfois brutale, mais le changement se fait dans de nombreux autres cas<sup>13</sup> »

La question qui nous intéresse est de savoir vers quelle économie de marché doit se diriger l'Algérie ? Nous répondons à cette interrogation par une expression simple : l'Algérie doit instaurer une économie de marché qui fonctionne bien. Pour L.Haddad<sup>14</sup>, à qui nous empruntons cette expression, ce type d'économie doit satisfaire à cinq conditions. Il s'agit premièrement de l'efficacité allocative qui signifie que les ressources rares du pays soient utilisées de sorte à en tirer le maximum d'utilité et de satisfaction. La créativité est la deuxième condition requise, car la capacité à générer un niveau élevé d'innovation est la pierre angulaire de l'économie de marché. La créativité permet entre autre d'élargir la gamme de biens offerts au consommateur et de maintenir la compétitivité de l'économie face à ses concurrents. A ce titre, P Krugman<sup>15</sup> qualifie les Tigres asiatiques que la Banque mondiale considère comme un miracle et un exemple de réussite à suivre, de tigres

12- Des pays comme l'Algérie et la Pologne, n'ont pas grand-chose en commun, sinon leur volonté de mettre en place une économie de marché.

13- In Finance et Développement, septembre 2000

14- Economies et sociétés, n° 6, 1996

15- La mondialisation n'est pas coupable, vertus et limites du libre échange

de carton. Selon lui, cette réussite ne se base pas sur l'innovation et la créativité mais elle est plutôt tirée par un avantage éphémère : la main-d'œuvre bon marché. L'économie de marché recherchée doit également avoir une troisième caractéristique : l'adaptabilité qui signifie la capacité à vite intégrer dans son fonctionnement les événements nouveaux aussi vite qu'ils interviennent, comme par exemple de pouvoir s'adapter à la mondialisation et faire face avec succès aux changements qu'elle impose. Quatrièmement, la stabilité macroéconomique est primordiale dans une économie libérale, car sans la stabilité et en situation de manque de visibilité, les investisseurs refuseront de s'engager et prendre le risque d'investir à long terme. Enfin, pour que tous ceux qui disposent d'un potentiel, d'un capital ou d'un savoir faire quelconque puissent l'exploiter, les individus doivent être traités avec équité. Cette équité recherchée en économie de marché ne signifie pas une égalité parfaite entre tous les membres de la société et à tout point de vue, il s'agit plutôt d'une égalité devant la loi, la justice et d'offrir à tout le monde les mêmes chances, pour que seul le travail et l'abnégation puissent décider de la réussite économique et sociale.

Il est clair que ces conditions nécessaires à l'économie de marché ne pourraient être réunies sans une présence de l'Etat. En effet, le système que nous venons de décrire ne peut pas s'auto instituer et il n'est pas vrai, comme certains voudraient le faire croire et comme le note J.Sachs, que « les marchés surgissent aussitôt que les bureaucrates planificateurs centraux évacuent le terrain »<sup>16</sup>. Cependant, il faut préciser que le rôle de l'Etat évoluera avec le temps et les événements. Au début des réformes, les pouvoirs publics doivent s'atteler à créer les institutions nécessaires au marché. Une fois cette opération accomplie, ce qui peut nécessiter plusieurs années, l'Etat aura pour fonction de veiller au bon respect des règles établies, et de pallier les défaillances du marché. Selon les circonstances et chocs extérieurs, l'Etat aura à assumer de nouvelles tâches qui apparaissent nécessaires à la pérennité du système<sup>17</sup>.

Cette indispensable complémentarité entre l'Etat et le marché est défendue par les travaux de recherche menés par des théoriciens néo-keynésiens qui défendent l'idée que le rôle de l'Etat doit consister à corriger les imperfections du marché. Parmi les plus illustres représentants de ce courant, se trouvent le Prix Nobel (1981) J.Tobin et l'ancien responsable de la Banque mondiale, également Prix Nobel (2001), J.Stiglitz. Ces deux auteurs se sont particulièrement intéressés aux ravages que peut produire une libéralisation non encadrée du marché financier et sont arrivés à la conclusion que des réglementations prudentielles et l'existence d'un prêteur en dernier ressort, sont parmi les éléments nécessaires pour un fonctionnement viable

16- J.Sachs, « Poland's jump to the market economy », Cambridge, MIT 1993, cité par Nuti et Allen & Haas.

17- Nous citons à titre d'exemple, la protection de l'environnement qui devient une urgence suite aux dégradations graves portées aux différents écosystèmes, l'intégration à l'économie mondiale à travers l'adhésion à un groupement d'intérêt, ...

du marché financier. Tobin proposait dès 1978 de taxer les flux financiers à court terme qui déstabilisent les pays récepteurs<sup>18</sup>. Les économistes des institutions internationales sont aussi d'avis que l'Etat a un rôle à assumer pour favoriser l'essor économique, comme en témoigne en particulier le rapport de la Banque mondiale de 1997, consacré exclusivement au rôle de l'Etat. Enfin, même la théorie néoclassique lorsqu'elle traite du progrès technique, estime que l'Etat doit favoriser les externalités positives liées au progrès technique. Les pouvoirs publics doivent favoriser le processus d'innovation afin de stimuler la croissance, à travers des subventions versées aux centres de recherche et des dépenses d'éducation et formation.

Au plan pratique, des expériences de plusieurs pays semblent indiquer que ni le tout Etat ni le tout marché ne sont des modèles infaillibles. Ainsi, l'effondrement du système économique des pays de l'Est et leur recours aux programmes d'ajustement structurel, témoignent de l'échec cuisant d'un Etat qui veut tout faire : produire, contrôler, diriger, soigner, éduquer, divertir... A l'autre extrême, l'ouverture des pays du Sud Est asiatique aux innovations financières et à l'affluence de capitaux sans un encadrement adéquat, a conduit à une crise financière qui peut être qualifiée de la plus grave de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. De même, l'Argentine et le Mexique ont vécu des moments très difficiles en raison des défaillances de l'Etat. Ces exemples prouvent que pris seul, ni le marché, ni l'Etat ne peut prétendre réussir à réguler efficacement les économies contemporaines. Un système intermédiaire qui s'inspirerait des procédures de coordination par le marché là où elles sont les plus efficaces, et de l'intervention de l'Etat lorsque la situation l'exige, sera le modèle le plus indiqué. Il s'agit pour chaque pays de trouver son modèle intermédiaire.

#### **4- Comment promouvoir l'économie de marché en Algérie ?**

L'Algérie, à l'image d'autres pays en développement, est confrontée à une difficile combinaison d'objectifs. Il s'agit pour elle d'abord, de réussir à maintenir la stabilité macro-économique acquise au prix d'importants sacrifices. Il faut ensuite, s'ouvrir et devenir compétitive pour gagner des parts de marché. Enfin, ces deux premiers objectifs doivent être conciliés avec le maintien d'un minimum d'ordre social à travers une couverture sociale adéquate et la lutte contre la pauvreté et le chômage. Autrement dit, il s'agit de trouver un moyen d'accroître l'accumulation du capital et la productivité des facteurs de production, sans que cela nuise au niveau de l'emploi. Pour résoudre cette équation, les pouvoirs publics doivent commencer par débarrasser l'économie des vestiges de la gestion centralisée et les remplacer par les règles et institutions de l'économie de marché. Une fois cette tâche accomplie, l'Etat doit agir comme un catalyseur et un promoteur de la croissance mais en aucun cas jouer à l'entrepreneur. Dans l'immédiat, les mesures à prendre peuvent se résumer par les points suivants :

##### **4-1- La privatisation :**

La production de biens échangeables est la fonction que le secteur privé

---

18- Il parlait de « jeter un peu de sable dans les rouages bien huilés » de la spéculation financière.

remplit avec efficacité, raison pour laquelle l'Etat doit lui abandonner ce domaine d'activité. En outre, la cession des entreprises publiques présente plusieurs autres avantages. D'abord, elle permet d'alléger le déficit public en mettant un terme aux subventions des entreprises défallantes. Nous faisons remarquer que l'assainissement des entreprises publiques a coûté à l'Etat plus de 670 milliards de dinars jusqu'à l'an 2002. Le secteur bancaire étatique n'était pas en reste. En effet, les banques publiques ont été recapitalisées à plusieurs reprises, ce qui a coûté à l'économie nationale en moyenne 4% du PIB par année pendant la période 1991/2002, selon le rapport 2004 du FMI. Ensuite, la cession des entreprises étatiques renforcera le secteur privé et permettra d'alimenter les caisses de l'Etat. La privatisation des actifs publics aura comme autre aspect positif une dépolitisation des firmes après la suppression du contrôle de l'Etat de la gestion des entreprises, le développement de la concurrence ce qui améliorera la qualité des produits, l'apparition d'une génération de gestionnaires et d'entrepreneurs,...

#### **4-2- L'investissement dans les infrastructures de base et dans le capital humain :**

On vit dans un monde de la connaissance et les indicateurs utilisés par les organismes internationaux chargés d'apprécier le niveau de modernisation des économies, sont le niveau de développement des services de télécommunications, l'accès aux services Internet, les services liés à l'électricité, les qualifications disponibles en matières de recherche,.... Ces services permettent d'améliorer la compétitivité des entreprises locales, mais aussi, lorsqu'ils sont combinés à d'autres facteurs (stabilité macroéconomique, système financier adéquat,...), peuvent contribuer à attirer les capitaux étrangers. De nos jours, avoir des matières premières, de la main d'œuvre bon marché, ne constituent plus des atouts suffisants pour trouver sa place dans l'économie mondiale. Pour les années à venir, les pouvoirs publics doivent concentrer leurs efforts afin de :

Réaliser des réseaux de télécommunications les plus performants et faciliter l'ouverture sur l'étranger à travers l'Internet<sup>19</sup> pour pouvoir suivre les évolutions en marche au niveau mondial,

Réformer sérieusement les systèmes d'éducation et de formation pour ne pas rester en marge de la société de l'information et former une main d'œuvre performante et capable de s'adapter aux changements rapides,

Investir dans la recherche et l'innovation pour mettre en place des procédés de fabrication, des produits, ... qui feront de l'Algérie un pays compétitif,

Construire des réseaux de transports modernes qui font cruellement défaut au pays, ce qui accroît les coûts de production des entreprises qui investissent sur le territoire national, vu son étendue importante,...

---

19- Les chiffres disponibles pour l'année 2000 indiquent que le taux de pénétration de l'Internet reste très faible en Algérie. Il était de 15,89/10 000 habitants alors que la moyenne mondiale était de 588/10 000. (Femise 2001)

#### **4-3- La mise en place des institutions et règles de l'économie de marché :**

Comme l'affirme V.Tanzi<sup>20</sup>, « Au lieu du principe inhérent au système de la planification centrale, selon lequel rien n'était permis sauf autorisation express, une économie de marché doit avoir pour règle générale que tout est permis sauf interdiction express ». Il s'agit selon lui de mettre fin à toutes les autorisations, permis et licences délivrés par les administrations à la moindre opération que voudraient entreprendre les agents et la remplacer par un ensemble de règles du jeu que ces opérateurs doivent respecter et qui garantissent leurs droits. En l'absence d'un Etat fort et doté du pouvoir de veiller au respect de ces règles, le secteur informel continuera à prospérer, l'entreprise privée productive découragée, et les investisseurs étrangers boudent le pays. On comprend à partir de là, l'urgence de mettre fin au flou et vide juridiques actuels. A cet effet, il est urgent d'instaurer un climat des affaires qui favorise l'innovation, la concurrence et l'engagement des investisseurs à long terme. C'est la seule chance que nous ayons pour exploiter le potentiel de croissance dont peut s'enorgueillir le pays. Parmi les mesures nécessaires, nous retenons :

La simplification des procédures et démarches pour de la création d'une entreprise,

La lutte contre la corruption pour favoriser une concurrence saine et loyale,

L'établissement de règles claires en matière de droits de propriété, de l'investissement, de la fiscalité, ... et leur respect,

La modernisation des douanes pour réduire les délais de dédouanement, des procédures d'importation et exportation,

L'existence de règles claires n'est pas suffisante si celles-ci ne sont pas respectées par les opérateurs, y compris l'Etat qui les édicte. Les pouvoirs publics ne donnent pas en effet l'exemple en la matière. Retenons à titre d'illustration, le cas de la Commission bancaire qui a failli à ses engagements<sup>21</sup> en ne veillant pas au respect des dispositions législatives et réglementaires par les établissements bancaires privés, ce qui a débouché sur des faillites de 3 d'entre eux. On peut citer également le cas des banques qui ne rendent pas publics leurs résultats annuels qu'avec un retard d'un an à deux ans<sup>22</sup>, empêchant les organismes de contrôle de faire leur travail.

#### **4-4- La restructuration du système financier :**

La mise en place d'un système financier stable et axé sur le marché est un des

---

20- Finance & Développement, juin 1990

21- L'article 143 de la Loi sur la monnaie et le crédit stipule que « la commission bancaire est chargée de contrôler le respect par les banques et les établissements financiers, des dispositions législatives et réglementaires qui leurs sont applicables et de sanctionner les manquements constatés. Elle examine leurs conditions d'exploitation et veille à la qualité de leur situation financière. Elle veille au respect des règles de bonne conduite de la profession »

22- L'ordonnance 2003 sur les banques stipule que les banques et les établissements financiers doivent publier leurs comptes annuels dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice comptable au bulletin officiel des annonces légales.

pilliers de l'économie libérale, car c'est ce système qui doit permettre de mobiliser l'épargne et de la diriger vers les emplois les plus productifs. L'Algérie ne peut plus se permettre de remettre à une échéance future l'adoption d'un tel système. A cet effet, plusieurs mesures seront nécessaires, parmi lesquelles nous citons :

La restructuration des banques publiques et l'ouverture de leur capital. Ceci devra permettre de mettre fin au crédit dirigé, d'améliorer leur fonctionnement et la qualité de leurs prestations,

Une amélioration de la réglementation et des normes bancaires et surtout leur respect, afin éviter les faillites répétées des banques privées car ceci discrédite ces institutions aux yeux des agents économiques et surtout des opérateurs étrangers,

L'arrêt de la discrimination dont font l'objet, les banques privées dans leurs relations avec les banques publiques,

La redynamisation de la bourse d'Alger pour permettre la cotation d'une nombre sérieuse d'entreprises, à travers notamment l'assouplissement des conditions requises des entreprises qui souhaitent ouvrir leur capital,...

#### **4-5-Faciliter l'intégration à l'économie mondiale :**

Euvrer pour une intégration réussie à l'économie mondiale, voilà certainement une tâche qui ne peut être accomplie par aucun autre agent que l'Etat. Il s'agit de défendre les intérêts nationaux dans le cadre des négociations au sein des groupements régionaux (UMA, UA, Zone de libre échange Euro Med) mais également au niveau de l'OMC. Les négociations internationales et les règles du jeu de l'économie mondiale sont sévères. Les pouvoirs publics doivent se battre pour s'assurer que les intérêts nationaux ne soient pas bafoués. Cette forme d'intervention est tolérée y compris dans les pays à économies les plus libérales. C'est le cas aux USA où l'Etat use même de la force et de la guerre pour assurer des débouchés aux producteurs américains. Un autre rôle à accomplir par l'Etat est celui de faire la promotion des produits algériens et des potentialités de l'économie nationale à l'étranger à travers les représentations diplomatiques, l'organisation de foires de la production nationale, ...

#### **Conclusion :**

Jusqu'à présent, les formalités administratives multiples et étouffantes, le non respect des règles de l'économie de marché et le manque d'infrastructures de base et de capital humain, ont entravé les opérateurs privés nationaux et empêché la venue des investisseurs étrangers. Cette situation a engendré comme conséquences principales d'une part, de décourager les investissements productifs nécessitant des fonds importants et un engagement à long terme au profit d'opérations commerciales et spéculatives. D'autre part, ceci a conduit au développement de la concurrence déloyale et des pratiques frauduleuses qui portent sérieusement atteinte à l'économie nationale. Cette situation ne peut plus durer si les responsables en place veulent bien que l'Algérie trouve sa place dans l'économie mondiale et la société d'information qui se mettent en place.

Le Rapport du Femise de 2001, qui estime à 30% les efforts de libéralisation à faire par les pays partenaires méditerranéens pour se rapprocher de la situation moyenne qui prévaut en Europe, estime que l'Algérie est très en retard. En effet, alors que l'Égypte et la Jordanie sont comparées à Chypre ou à Malte et le Maroc et la Tunisie sont rapprochés de la situation de la Pologne<sup>23</sup>, l'Algérie est plutôt située au même niveau que la Roumanie, ce qui n'est pas étonnant. En effet, la transition à l'économie de marché est en panne depuis des années. S'il est vrai que le pays a beaucoup progressé sur le plan de la stabilisation macroéconomique, la privatisation des entreprises étatiques qui constitue l'aspect le plus important des réformes, n'est pas achevée. Par ailleurs, le secteur privé demeure presque aussi entravé que dans les années quatre-vingt. Cette situation d'attente constitue un frein pour la croissance et favorise les pratiques nuisibles pour l'économie nationale telle que la corruption, d'où l'urgence de conduire à terme les réformes en suspens.

L'Algérie n'est pas sensée copier intégralement le système économique de tel ou tel autre pays, elle doit s'en inspirer pour trouver la forme d'organisation qui lui permette d'exploiter son potentiel tout en se gardant des dégâts d'un libéralisme productiviste qui ne respecte pas l'environnement et favorise les écarts criards au sein de la population. Par conséquent, l'Etat ne doit pas s'évaporer après l'accomplissement des réformes, il doit simplement assumer d'autres tâches. Les pouvoirs publics devront intervenir à travers des incitations et des sanctions pour maintenir un équilibre socio-économique viable, sauvegarder l'environnement et veiller au respect des règles du système en place.

#### **Bibliographie :**

- NUTI (Mario), « Transitions ou mutations ? » in *Revue économique*, volume 48 n°3, mai 1997, p.719/730
- HADDAD (Lionel), « The properties of a well-functioning market economy and conventional strategies of transition », in *Economies et sociétés*, n° 6, 1996
- BOYER (Robert), « Etat, marché et développement, une nouvelle synthèse pour le XXIe siècle ? », Novembre 1998
- LEVY (Brian), « Comment l'Etat peut-il stimuler le marché ? », in *Finance et développement*, volume n°34 n°3, Septembre 1997
- CHHIBBER (Ajay), « L'Etat dans un monde en mutation », in *Finance et développement*, volume n°34 n°3, Septembre 1997
- LOCATELLI (Catherine) & FINON (Dominique), « L'échec de l'introduction d'institutions de marché dans une économie en transition », Note de travail LEPII n°2003/2, Mai 2003
- SGARD (Jérôme), « Déceptions à l'est », in *Problèmes économiques*, n°2563, 8 avril 1998

---

23- Il faut rappeler que la Pologne, Malte et Chypre sont aujourd'hui membres de l'Union européenne.



- HANDOUSSA (Heba) & REIFFERS (Jean-Louis) (coordonnateurs), « Rapport sur le processus de transition économique et la mise en œuvre du partenariat Euro-Méditerranéen », Septembre 2001
- HANDOUSSA (Heba) & REIFFERS (Jean-Louis) (coordonnateurs), « Rapport sur le partenariat Euro-Méditerranéen », Septembre 2003
- BOUNOUA (Chaib), « Une analyse institutionnelle de l'informalisation de l'économie algérienne », Colloque Amiens, Octobre 2003
- KORNAI (Janos), « Le passage à la propriété privée », in Finance et développement, septembre 2000, volume 37 n°3
- ARHAB (Baya) & BELATTAF (Matouk), « L'Algérie face aux chocs exogènes : quelles mesures d'adaptation ? », 7èmes rencontres euro-méditerranéennes, CEREC & CEMAFI, Rabat, octobre 2003
- TANZI (Vito), « Transition et transformation du rôle de l'Etat », in Finance & Développement, juin 1999, volume 36 n°2
- ALLEN (Mark) & HAAS (Rick), (2001), « The transition in central and eastern Europe : the experience of two resident representatives », IMF Staff papers, volume 48, special issue
- LABARONNE (Daniel), (2002), « Les privatisations à l'Est : une question de politique économique ou d'économie politique ? »
- FMI, (2004), « Algeria : selected issues and statistical appendix », IMF country report, n°04/31
- Rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde, 1997
- Liberté Economie, Hebdomadaire national, différents numéros